### **RWE**

# Projet éolien des Cinq Poiriers

Communes d'Érize-Saint-Dizier et Géry Lettre d'information #5 - juillet 2021

#### Le mot du chef de projet

Madame, Monsieur,

Les études entamées en 2019, sur notre projet d'extension des parcs éoliens d'Érize-Saint-Dizier et Géry se sont achevées dans leur première partie : la détermination des états initiaux (avant projet). En octobre dernier, une première variante d'implantation avait été présentée, mais celle-ci a finalement été révisée compte-tenu de nouveaux éléments. Ce travail a été présenté au Comité de riverains du projet, et nous vous le présentons dans cette lettre.

Le dépôt de notre projet en Préfecture est prévu pour cet automne, et nous souhaitons co-construire avec vous le volet de mesures dites "d'accompagnement" du projet. Dans ce cadre, nous souhaitons recueillir votre avis sur les projets locaux qui pourraient être financés par le projet pour les communes d'Érize-Saint-Dizier et Géry qui accueillent les éoliennes et les postes de livraison de l'électricité. Pour cela, vous pourrez compléter le coupon à l'intérieur de cette lettre, ou nous envoyer un message par le biais du site Internet du projet : www.cingpoiriers.projet-eolien.com!



Thomas Leblanc
Chef de projet
RWE Renouvelables France
thomas.leblanc@rwe.com
06 45 38 48 48

#### Les chiffres clés du projet



éoliennes

Le projet sera finalement présenté dans une variante à 6 éoliennes de 150 mètres en bout de pale.



2 à 4,2 MW

La puissance unitaire estimée des éoliennes est comprise entre 2 et 4,2 MW à ce stade du projet.



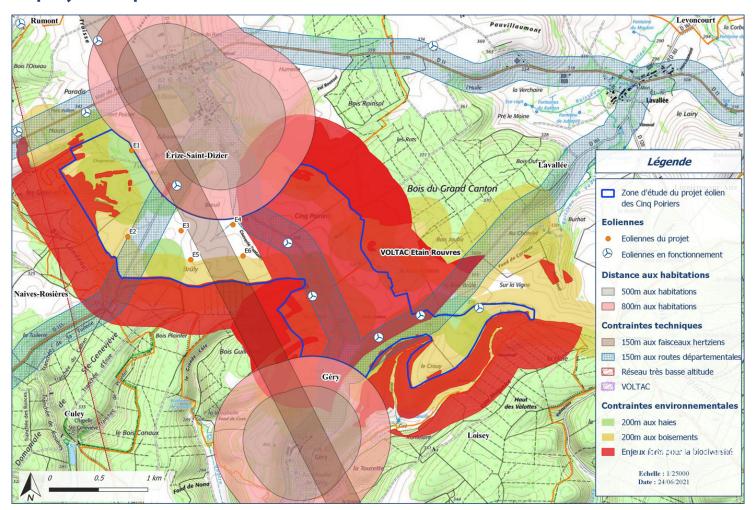
8 700 foyers

A titre indicatif, un parc éolien de 6 éoliennes de 4,2 MW pourrait produire l'équivalent de la consommation électrique (tous usages domestiques) de 8 700 foyers (CRE, INSEE, foyers avec chauffage compris).

## Une nouvelle implantation à 6 éoliennes

La somme des études environnementales, paysagères, acoustiques et des consultations techniques réalisées depuis 2019 permettent aujourd'hui de proposer une implantation à 6 éoliennes.

#### Le projet d'implantation actualisé



Une grande partie de la zone (en rouge) est identifiée comme "à enjeux forts" pour certaines espèces protégées d'oiseaux et de chauves-souris : aucune nouvelle éolienne ne peut y être implantée. Les zones rosées représentent la distance vis-à-vis des habitations de 800 mètres, comme convenu avec les élus en 2018 (la réglementation impose 500 mètres). Les autres enjeux majeurs sont le paysage et les servitudes militaires (voir page suivante).

#### Pourquoi le projet est-il revu à la hausse depuis la précédente lettre?

En 2020, une prescription de voirie recommandait de prendre en compte une distance de 2 hauteurs d'éolienne (300 mètres) vis-à-vis des routes départementales de Meuse. Cet élément contraignait très fortement la place disponible de part et d'autre de la RD135 qui va d'Érize-Saint-Dizier à Resson, ainsi que de la RD6 qui va d'Érize-Saint-Dizier à Géry. Finalement, de nouvelles études techniques nous amènent à considérer une distance de sécurité de 1 hauteur d'éolienne (150 mètres), ce qui permet de revoir à la hausse le potentiel de la zone. Cette distance de sécurité (trois fois supérieure à celles des éoliennes existante par rapport aux routes !) est celle appliquée partout en France, et permet de garantir la sécurité des usagers de la route.

# Pourquoi aucune éolienne ne peut être installée à Géry?

La partie la plus au sud-est de la zone a été rapidement exclue car située dans une zone d'exclusion de l'armée. Il n'est pas possible d'implanter des éoliennes au sud des 3 éoliennes existantes (le long de la route de Géry à Lavallée) car cela augmenterait la taille d'une zone autour de laquelle les hélicoptères militaires ne peuvent effectuer leurs missions d'entrainement.

L'autre partie de la zone étudiée appartenant au territoire de Géry se situe dans la zone à enjeux forts pour la biodiversité. Aucune nouvelle éolienne ne peut y être installée. Le projet ayant été initié et travaillé avec les deux communes, les deux postes de livraison de l'électricité seront installés sur une parcelle communale, afin de dégager des retombées économiques pour la commune de Géry.

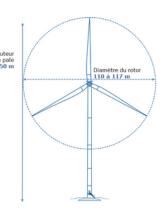
# Les nouvelles éoliennes créeront-elles des nuisances sonores ?

Des micros ont été installés à différents points (Érize-Saint-Dizier, Géry, Lavallée...) pour mesurer le bruit existant (bruit des voitures et tracteurs, éoliennes actuelles etc.), durant un mois. L'étude acoustique est une modélisation du bruit supplémentaire que pourrait créer le nouveau parc éolien. Grâce à la distance à laquelle seront les éoliennes (800 mètres minimum des habitations d'Érize-Saint-Dizier), et surtout à l'amélioration des technologies, cette étude ne prévoit pas de bruit supplémentaire!

Un contrôle sera réalisé après la construction du parc, et des mesures de bridage (arrêt ou ralentissement des éoliennes) seront prescrites si les mesures montrent des dépassements des normes réglementaires.

### Des éoliennes de moindre envergure que prévu initialement

Le diamètre du rotor était initialement envisagé entre 126 et 138 mètres. Pour éviter de potentielles collisions de chauves-souris ou d'oiseaux, l'administration requiert cependant une garde au sol d'au moins 30 mètres, c'est pourquoi le gabarit d'éolienne envisagé a été revu à la baisse, avec un rotor de 110 à 117 mètres maximum. La hauteur totale autorisée pour les éoliennes est de 150 mètres en bout de pale (les éoliennes actuelles font 125 mètres), en raison du réseau très basse altitude de l'armée de l'air.



#### L'étude paysagère

L'étude paysagère note la forte présence des éoliennes dans le secteur et préconise des alignements avec les éoliennes existantes pour favoriser leur intégration dans le paysage. Des photomontages sont réalisés et seront disponibles sur le site Internet : www.cinqpoiriers.projet-eolien.com/implantation/



### Donnez votre avis sur les mesures du projet!

Parce que nous sommes convaincus que la transition écologique ne passe pas uniquement par de grands projets, mais doit être réalisée aussi à l'échelle locale et individuelle, RWE finance, dans le cadre de ses projets éoliens, des mesures dites "d'accompagnement". Il s'agit d'une démarche volontaire, non obligatoire, qui permet de financer des projets liés au cadre de vie des habitants, à la transition écologique et énergétique locale et à la protection de la biodiversité. Le budget disponible est proportionnel au nombre d'éoliennes du projet et à leur puissance, et nous souhaitons décider de ces mesures avec vous!

#### Deux possibilités pour donner votre avis :



Cochez les cases qui vous intéressent, découpez cette page de la lettre et et déposez / envoyez la en Mairie d'Erize-Saint-Dizier ou Géry



Participez sur la page dédiée sur le site Internet du projet : www.cinqpoiriers.projet-eolien.com

#### Exemples de mesures déjà mises en place par RWE

#### Cadre de vie

- Enfouissement de lignes (électriques, téléphoniques...) aériennes
- Bourse aux arbres (mise à disposition de plants gratuitement pour les riverains)
- Aménagement d'un sentier de randonnée passant par le parc éolien
- Mise en valeur d'un monument historique ou de la commune
- Autres idées :

#### **Biodiversité**

- Plantation de haies
- Création de terrains à vocation écologique (prairies, bandes enherbées, jachères...)
- Arrêt des éoliennes en période de travaux agricoles pour préserver l'avifaune
- Mise en place d'un fauchage séquentiel de cultures de Luzerne à distance des éoliennes pour attirer les rapaces
- Autres idées :

#### Transition énergétique

- Offre d'électricité locale pour les habitants du territoire
- Subvention pour les travaux et d'achats liés aux économies d'énergie des riverains (double vitrage, isolation du bâtiment...)
- Installation de panneaux solaires sur un bâtiment communal
- Achat d'un véhicule électrique partagé pour les habitants
- Autres idées :

### La concertation se poursuit hors les murs

#### Une sensibilisation des enfants aux énergies renouvelables

Dans le cadre de la démarche de concertation continue sur le projet éolien, un partenariat a été noué avec Meuse Nature Environnement pour l'animation d'un cycle d'interventions pédagogiques sur l'énergie. Entre fin 2020 et juin 2021, quatre animations ont été réalisées auprès des enfants de CM1-CM2 de l'école de Naïves-Rosières. De la découverte de la notion d'énergie à travers ses différentes formes (lumière, chaleur, mouvement...) à la familiarisation avec l'électricité et ses modes de production, ce cycle s'est achevé par une sortie à proximité des éoliennes d'Érize-Saint-Dizier, au cours de laquelle les enfants ont pu poser leurs questions à une cheffe de projet RWE Renouvelables France.



Cette séance avait pour objectif d'identifier notre dépendance aux énergies et en grande partie à l'électricité, la nécessité de réduire nos consommations et les écogestes, puis d'aborder la différence entre fossiles et renouvelables. Photo © MNE



Après trois séances en classe, une sortie a permis de découvrir plus précisément un mode de production d'énergie : l'éolien.

Photo © RWE Renouvelables France

# Une sortie d'observation du busard cendré

Le 19 juin dernier, une sortie d'observation des rapaces était organisée avec Meuse Nature Environnement, dans le cadre de l'opération de préservation du busard cendré - dont est mécène RWE Renouvelables France.

Grâce à Sébastien, animateur de MNE, les participants ont pu découvrir la richesse de l'avifaune présente à Géry et Érize-Saint-Dizier (busard, milan noir, buse...) et les enjeux de protection du busard cendré qui niche dans les champs.



Photo © Thimothé MONNIN-RAULET

### RWE

# Nordex est devenu RWE Renouvelables France

La société Nordex, constructrice d'éoliennes, connait une importante croissance qui nécessite des investissements considérables : construction de nouvelles usines, recrutements, accélération de la recherche et développement sur les éoliennes du futur...

L'activité de développement de nouveaux projets (branche Nordex Développement, à laquelle nous appartenions) nécessitait elle aussi d'importants investissements pour réaliser les études nécessaires à la construction de parcs en France, mais s'inscrivait dans un temps long (le développement d'un projet dure en moyenne 7 ans en France). C'est pourquoi, l'activité actuelle de Nordex vient d'être scindée en deux. Le groupe Nordex poursuit la construction d'éoliennes, tandis que le groupe RWE reprend l'activité de développement de nouveaux projets.

#### RWE Renewables : l'un des leaders des énergies renouvelables en Europe

RWE Renewables est un acteur présent à l'international, sur différents secteurs (éolien terrestre et en mer, solaire, stockage...) et appartient au groupe historique allemand RWE. Ce dernier est en pleine transition pour un abandon des énergies fossiles et vise la neutralité carbone d'ici 2040.

Pour vous, rien ne change puisque l'équipe Nordex Développement est devenue RWE Renouvelables France. Les interlocuteurs de terrain restent les mêmes, le seul changement est positif puisque RWE est également exploitant de ses parcs : nous restons donc désormais présent jusqu'à la fin de vie de nos éoliennes.

